

Indicateurs de résultats : synthèse annuelle année 2020

Gestion des risques

Franck CLUZEL

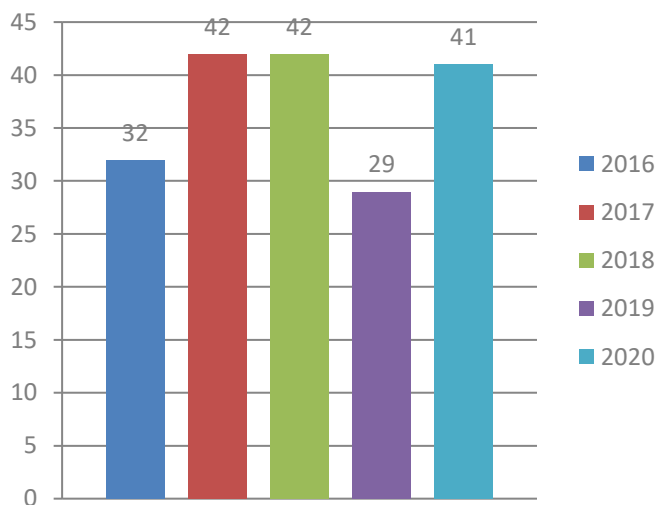
07/01/2021

Analyse annuelle des fiches d'événements indésirables émises à la Fondation en le 1er janvier et 31 décembre 2020. Définition de l'évènement indésirable : Tout incident, accident, dysfonctionnement pouvant ou non occasionné des conséquences néfastes sur les personnes ou les biens.

Contenu

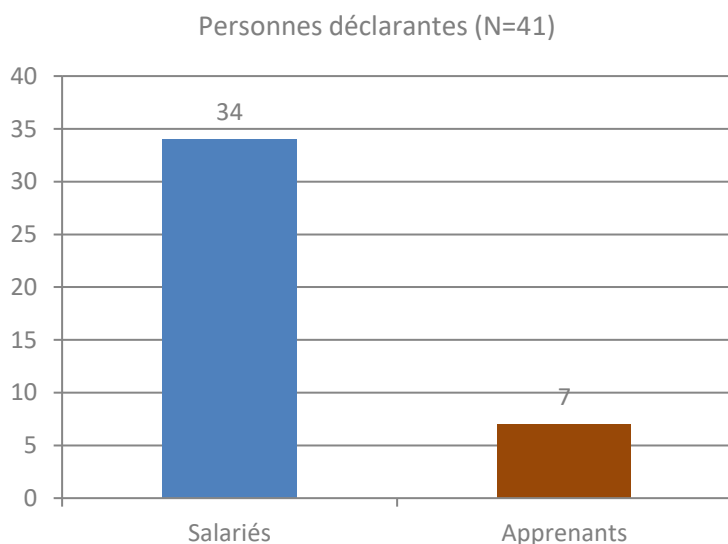
Indicateur 1 : Nombre de déclarations	2
Indicateur 2 : Répartition des déclarants	2
Indicateur 3 : Heures de survenue	3
Indicateur 4 : Lieux de survenue	3
Indicateur 5 : Nature des déclarations	4
Indicateur 6 : Niveau de criticité	5

Indicateur 1 : Nombre de déclarations



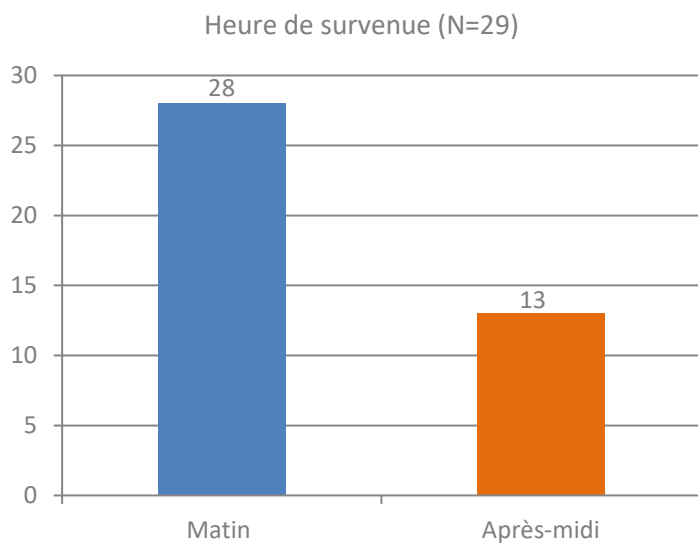
Commentaire : on observe nette reprise du nombre de déclaration de fiches d'évènements indésirables depuis 1 an (écart de + 12). En 2019, pas de déclaration d'évènement indésirable grave (EIG) nécessitant une déclaration en ligne sur la plateforme du Ministère de la Santé et des Solidarités, conformément au décret du 25 novembre 2016.

Indicateur 2 : Répartition des déclarants



Commentaire : la répartition des déclarants est semblable. Seuls 7 apprenants ont rédigé une fiche d'évènement indésirable. Un effort de communication est à poursuivre auprès des apprenants (norme *Qualiopi*).

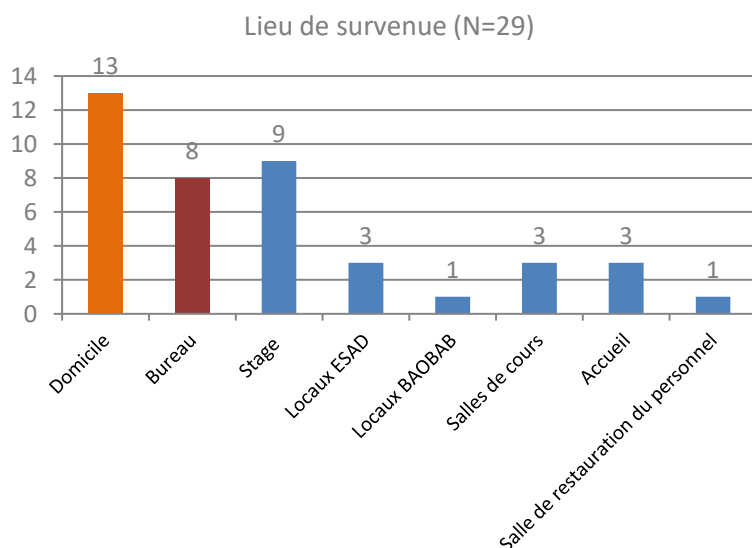
Indicateur 3 : Heures de survenue



Commentaire :

Pas d'évolution par rapport aux années précédentes. Les événements surviennent plus souvent le matin.

Indicateur 4 : Lieux de survenue

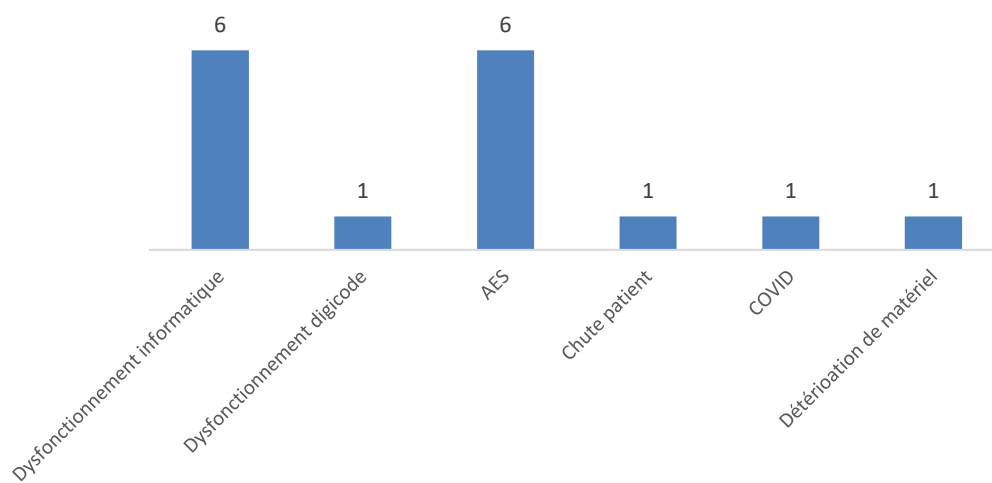


Commentaire :

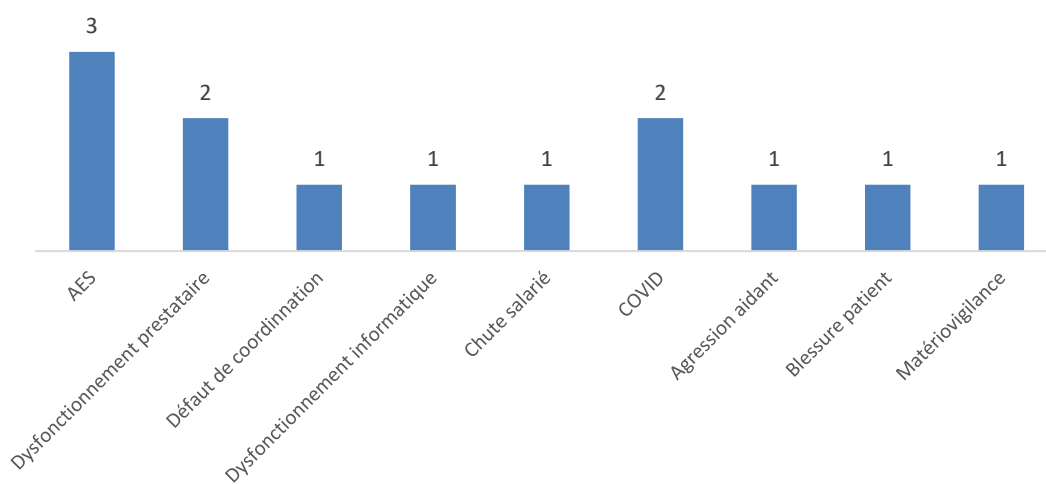
Les résultats sont similaires à 2019 et rend compte de la nature des activités et du nombre de déclarations par pôle.

Indicateur 5 : Nature des déclarations

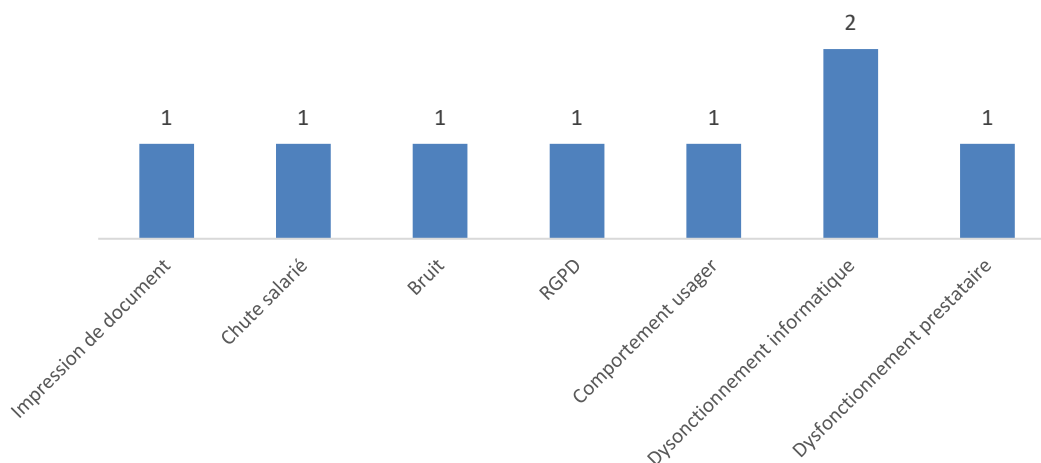
Nature des FEI Pôle Formation (N=16)



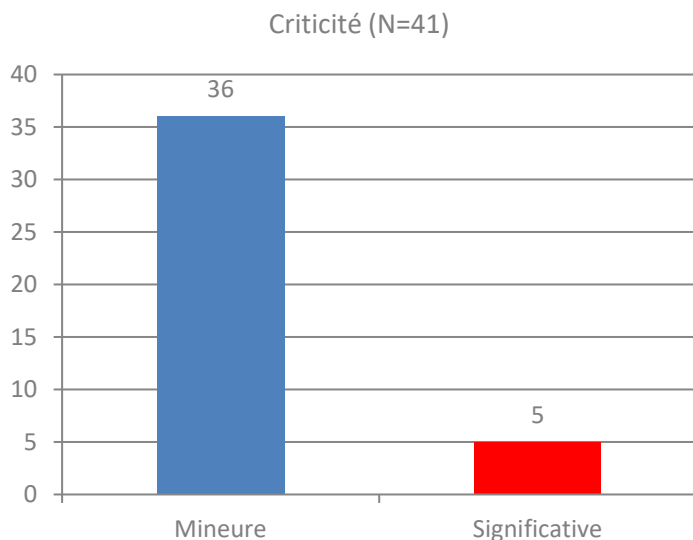
Nature des FEI Pôle Soins (N = 13)



Pôle Support (N=8)



Indicateur 6 : Niveau de criticité



Commentaire :

Les niveaux de criticité sont mineurs pour 41 déclarations. Seuls 3 événements se sont révélés porteurs de risques : **5 AES**

La criticité s'explique par la récurrence des situations et par les conséquences potentielles. Pas de conséquence à distance pour les personnes concernées.

Un suivi des AES est réalisé mensuellement et présenté aux apprenants et salariés.

Une analyse des causes et un RETEEX ont été réalisés.

Une revue des événements indésirables est réalisée à chaque COPIL Qualité Fondation permettant d'ajuster le niveau de criticité et de suivre l'avancée des plans d'actions préventives ou curatives.

NB : les chutes patients ne sont pas prises en compte dans la déclaration des événements indésirables, mais font l'objet d'un traitement et d'un suivi spécifique.